

2025-2026

REPRISE DES **CLASSES D'ORCHESTRE** À PARTIR DU MARDI 23 SEPTEMBRE 2025

	NIVEAUX CONCERNÉS CORDES	NIVEAUX CONCERNÉS VENTS	NIVEAUX CONCERNÉS PERCUSSIONS
ORCHESTRE INITIATION SALLE 425 LE MARDI DE 17h15 à 18h15	1.3 et 1.4		
ORCHESTRE SYMPHONIQUE A AUDITORIUM LE MERCREDI DE 14h15 à 15h45	1.4 et 2.1	2.1 et 2.2	1.4 ; 2.1 et 2.2
ORCHESTRE SYMPHONIQUE B AUDITORIUM LE MERCREDI DE 16h à 18h	2.2 ; 2.3 et 2.4	2.3 ; 2.4 et CEM (si besoin) pour les chefs de pupitres	2.3 et 2.4
ORCHESTRE À VENTS PAR SESSION	 	CEM/DEM/CPES	CEM/DEM/CPES
ORCHESTRE SYMPHONIQUE C PAR SESSION	CEM (cordes) ; Pré-CPES ; DEM/CPES ; COP		

Attention !

- Les classes d'orchestre sont obligatoires pour tout élève du conservatoire pratiquant l'un des instruments de l'orchestre symphonique. Cf. règlement de l'Orchestre.
- Les informations ci-dessus ne reflètent que l'organisation de principe des orchestres. Il existe quelques cas particuliers d'élèves qui se verront affectés dans un orchestre ne correspondant pas à leur niveau.
- La composition des orchestres est affichée sur le site internet du conservatoire : <https://crr-bb.seineouest.fr/> et sur Imuse.